

007 Image de télédétection (R)

Indicateurs et codes de sous-zones

La zone 007 ne possède ni d'indicateurs ni de codes de sous-zones; les éléments de données sont définis par position.

Positions de caractère

00	Indication générale du genre de document	06	Type de construction de la plate-forme
r	Image de télédétection	a	Ballon
01	Indication spécifique du genre de document	b	Avion – basse altitude
u	Non précisé	c	Avion – altitude moyenne
	Aucune tentative de coder	d	Avion – haute altitude
02	Non défini	e	Engin spatial habité
03	Altitude du capteur	f	Engin spatial inhabité
a	En surface	g	Dispositif de télédétection terrestre
b	Aéroporté	h	Dispositif de télédétection en surface marine
c	Spatial	i	Dispositif de télédétection submersible
n	Sans objet	n	Sans objet
u	Inconnu	u	Inconnu
z	Autre	z	Autre
	Aucune tentative de coder		Aucune tentative de coder
04	Assiette du capteur	07	Catégorie d'utilisation de la plate-forme
a	Oblique basse	a	Météorologique
b	Oblique haute	b	Observation en surface
c	À la verticale	c	Observation dans l'espace
n	Sans objet	m	Utilisation mixte
u	Inconnu	n	Sans objet
	Aucune tentative de coder	u	Inconnu
05	Couverture de nuages	z	Autre
0	0 à 9 %		Aucune tentative de coder
1	10 à 19 %	08	Type de détecteur
2	20 à 29 %	a	Actif
3	30 à 39 %	b	Passif
4	40 à 49 %	u	Inconnu
5	50 à 59 %	z	Autre
6	60 à 69 %		Aucune tentative de coder
7	70 à 79 %	09-10	Type de données
8	80 à 89 %	nn	Sans objet
9	90 à 100 %	uu	Inconnu
n	Sans objet	zz	Autre
u	Inconnu		Aucune tentative de coder
	Aucune tentative de coder		

007-Image de télédétection

Visible

aa Lumière visible

Infrarouge

da Infrarouge proche
db Infrarouge intermédiaire
dc Infrarouge lointain
dd Infrarouge thermique
de Infrarouge ondes courtes
df Infrarouge réfléchissant
dv Combinaisons
dz Autres données d'infrarouge

Hyperfréquence (radar)

ga Radar latéral aéroporté (SLAR)
gb Radar à antenne synthétique (SAR) – monofréquence
gc SAR – multiréférences (plusieurs canaux)
gd SAR – polarisation parallèle
ge SAR – polarisation croisée
gf SAR infométrique
gg SAR polarimétrique
gu Cartographie en hyperfréquence passive
gz Autres données en hyperfréquence

Ultraviolet

ja Ultraviolet lointain
jb Ultraviolet intermédiaire
jc Ultraviolet proche
jv Combinaisons d'ultraviolet
jz Autres données d'ultraviolet

Fusion des données (combinaisons)

ma Multispectrale, multidonnées
mb Multitemporel
mm Combinaison de divers types de données

Acoustique (bandes élastiques)

pa Sonar – profondeur de l'eau
pb Sonar – image de la topographie du fond, balayage latéral
pc Sonar – image de la topographie du fond, au voisinage de la surface
pd Sonar – image de la topographie du fond, au voisinage du fond
pe Relevés sismiques
pz Autres données acoustiques

Gravité

ra Anomalies de pesanteur (générales)
rb Réduction à l'air libre
rc Anomalie de Bouguer
rd Anomalie isostatique

Champ magnétique

sa Champ magnétique

Levées radiométriques (rayons gamma)

ta Levées radiométriques

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Lorsque la zone 007/00 renferme le code «r», elle renferme de l'information spéciale codée sur les caractéristiques matérielles d'une image de télédétection.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ POSITIONS DE CARACTÈRE

00 – Indication générale du genre de document

r - Image de télédétection

Un code alphabétique à un caractère précise que le document fait partie de la catégorie des **images de télédétection** que l'on définit comme étant une image produite par un appareil enregistreur qui n'est pas en contact physique ni étroit avec l'objet à l'étude. Il peut s'agir d'une carte ou d'une autre image obtenue au moyen de divers appareils de télédétection, notamment des caméras, des ordinateurs, des lasers, des récepteurs radiofréquences, des systèmes de radar, des sonars, des sismographes, des gravimètres, des magnétomètres et des conteurs à scintillations. Si l'image comprend également des données cartographiques ou bibliographiques, on l'appelle alors une carte de télédétection. Il ne faut pas entrer de caractère de remplissage (l) dans cette position.

01 - Indication spécifique du genre de document

Un code alphabétique à un caractère précise l'indication spécifique du genre de document d'une image de télédétection. L'indication spécifique du genre de document décrit la catégorie particulière (habituellement celle d'un objet physique) dont fait partie un document. Il faut entrer un caractère de remplissage (l) dans cette position si on n'a pas tenté de la coder.

u - Non précisée

Ce code sert à indiquer qu'on ne précise pas l'indication spécifique du genre de document d'une image de télédétection.

02 - Non défini

Cette position de caractère n'est pas définie; elle renferme un blanc (b) ou un caractère de remplissage (l).

03 - Altitude du capteur

Un code alphabétique à un caractère indique la position générale du capteur par rapport à la Terre. Il faut entrer un caractère de remplissage (l) dans cette position si on n'a pas tenté de la coder.

a - En surface

Ce code indique que l'image de télédétection a été produite à l'aide d'un appareil situé à la surface d'un corps céleste, habituellement une planète ou une lune.

b - Aéroporté

Ce code indique que l'image de télédétection a été produite à l'aide d'un appareil situé au-dessus de la surface d'un corps céleste, situé généralement dans l'atmosphère, notamment un avion, un ballon ou un autre appareil aéroporté.

c - Spatial

Ce code indique que l'image de télédétection a été produite à l'aide d'un appareil situé dans l'espace. Les capteurs spatiaux sont ceux qui sont situés au moins au-delà de la première couche d'une atmosphère (habituellement en orbite).

n - Sans objet

Ce code indique que l'altitude du capteur ne s'applique pas à l'image.

u - Inconnu

Ce code indique qu'on ne connaît pas l'altitude du capteur à laquelle l'image a été produite.

z - Autre

Ce code indique qu'aucun autre code ne convient à l'altitude du capteur.

04 - Assiette du capteur

Un code alphabétique à un caractère indique l'assiette générale de l'appareil qui a produit l'image de télédétection. Il faut entrer un caractère de remplissage (l) dans cette position si on n'a pas tenté de la coder.

a - Oblique basse

Ce code indique que l'angle (l'axe optique) de l'appareil de télédétection est dirigé plus près de l'horizontale que de la verticale par rapport à la surface saisie pour produire une image.

007-Image de télédétection

b - Oblique haute

Ce code indique que l'angle de l'appareil de télédétection est dirigé plus près de la verticale que de l'horizontale.

c - À la verticale

Ce code indique que l'angle de l'appareil de télédétection est dirigé à la verticale par rapport à la surface saisie pour produire une image.

n - Sans objet

Ce code indique que l'angle de l'appareil de télédétection ne s'applique pas, généralement parce que l'assiette n'influe pas sur l'image.

u - Inconnu

Ce code indique qu'on ne connaît pas l'angle de l'appareil de télédétection.

05 - Couverture de nuages

Un code alphabétique à un caractère indique l'importance de la couverture de nuages au moment de la production de l'image de télédétection. Il faut entrer un caractère de remplissage (|) dans cette position si on n'a pas tenté de la coder.

0 - 0 à 9 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 0 à 9 % du ciel.

1 - 10 à 19 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 10 à 19 % du ciel.

2 - 20 à 29 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 20 à 29 % du ciel.

3 - 30 à 39 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 30 à 39 % du ciel.

4 - 40 à 49 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 40 à 49 % du ciel.

5 - 50 à 59 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 50 à 59 % du ciel.

6 - 60 à 69 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 60 à 69 % du ciel.

7 - 70 à 79 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 70 à 79 % du ciel.

8 - 80 à 89 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 80 à 89 % du ciel.

9 - 90 à 100 %

Ce code indique qu'au moment de la prise de l'image les nuages couvraient de 90 à 100 % du ciel.

n - Sans objet

Ce code indique que la couverture de nuages ne s'applique pas à l'image.

u - Inconnu

Ce code indique qu'on ne connaît pas l'importance de la couverture nuageuse.

06 - Type de construction de la plate-forme

Un code alphabétique à un caractère indique le type de construction de la plate-forme servant de base à l'appareil de télédétection. Pour cet élément de données, le terme «plate-forme» signifie toute structure qui sert de base et non seulement les surfaces planes. Il faut entrer un caractère de remplissage (l) dans cette position si on n'a pas tenté de la coder.

a - Ballon

Ce code indique que la base de l'appareil de télédétection était un ballon ou une plate-forme semblable faisant appel à l'aérostation.

b - Aéronef - basse altitude

Ce code indique que la base de l'appareil de télédétection était un aéronef à portance dynamique conçu pour le vol à basse altitude, soit sous 29 500 pieds (8 962 mètres).

c - Aéronef - altitude moyenne

Ce code indique que la base de l'appareil de télédétection était un aéronef à portance dynamique conçu pour le vol à altitude moyenne, soit entre 29 500 pieds (8 962 mètres) et 49 000 pieds (14 810 mètres).

d - Aéronef - haute altitude

Ce code indique que la base de l'appareil de télédétection était un aéronef à portance dynamique conçu pour le vol à haute altitude, soit au-delà de 49 000 pieds (14 810 mètres).

e - Engin spatial habité

Ce code indique que la base de l'appareil de télédétection était un engin spatial habité.

f - Engin spatial inhabité

Ce code indique que la base de l'appareil de télédétection était un engin spatial inhabité.

g - Dispositif de télédétection terrestre

Ce code indique que la base de l'appareil de télédétection était un dispositif de télédétection terrestre.

h - Dispositif de télédétection en surface marine

Ce code indique que la base de l'appareil de télédétection était conçue pour reposer sur une masse d'eau (p. ex., un bateau ou une plate-forme flottante).

i - Dispositif de télédétection submersible

Le code «i» signifie que la base de l'appareil de télédétection était conçue pour être immergée, soit sous la surface d'une masse d'eau (p. ex., un sous-marin ou une plate-forme submersible).

n - Sans objet

Ce code indique que cette position de caractère ne s'applique pas au document décrit.

u - Inconnu

Ce code indique qu'on ne connaît pas le type de construction de la plate-forme qui a pris l'image de télédétection.

z - Autre

Ce code indique qu'aucun autre code ne convient au type de construction de la plate-forme.

007-Image de télédétection

07 - Catégorie d'utilisation de la plate-forme

Un code alphabétique à un caractère indique l'utilisation principale prévue de la plate-forme précisée à la position 007/06 (Type de construction de la plate-forme). Il faut entrer un caractère de remplissage (|) dans cette position si on n'a pas tenté de la coder.

a - Météorologique

Ce code indique que la plate-forme est utilisée principalement pour prendre des images de télédétection de phénomènes météorologiques et des conditions atmosphériques.

b - Observation en surface

Ce code indique que la plate-forme est utilisée principalement pour prendre des images de télédétection de la surface d'une planète (y compris la Terre), d'une lune, etc.

c - Observation dans l'espace

Ce code indique que la plate-forme est utilisée principalement pour prendre des images de télédétection de l'espace.

m - Utilisation mixte

Ce code indique que la plate-forme servant à la prise d'images de télédétection est conçue pour diverses utilisations (soit des utilisations couvertes par au moins deux des autres codes).

n - Sans objet

Ce code indique que l'identification de l'utilisation de la plate-forme ne s'applique pas.

u - Inconnu

Ce code indique qu'on ne connaît pas la catégorie d'utilisation de la plate-forme.

z - Autre

Ce code indique qu'aucun autre code ne convient à l'utilisation de la plate-forme.

08 - Type de détecteur

Un code alphabétique à un caractère indique le mode d'enregistrement de l'appareil de télédétection, particulièrement si le détecteur participe à la création de la transmission qu'il devra mesurer éventuellement. Il faut entrer un caractère de remplissage (|) dans cette position si on n'a pas tenté de la coder.

a - Actif

Ce code indique qu'il s'agit d'un appareil de télédétection possédant un détecteur qui mesure la force des réflexions des transmissions qu'il envoie à une cible éloignée.

b - Passif

Ce code indique qu'il s'agit d'un appareil de télédétection muni d'un détecteur qui mesure la force des transmissions (p. ex., des radiations) émises par une cible éloignée sans être stimulée par le détecteur.

u - Inconnu

Ce code indique qu'on ne connaît pas le rôle d'un appareil de télédétection dans la création de la transmission qu'il a mesuré.

z - Autre

Ce code indique qu'aucun autre code ne convient au mode d'enregistrement d'un détecteur.

09-10 - Type de données

Un code alphabétique à deux caractères indique les caractéristiques spectrales, acoustiques ou magnétiques des données reçues par l'appareil produisant l'image de télédétection. Il peut servir à indiquer la longueur d'onde de la radiation mesurée et le type de détecteur utilisé pour la mesurer. La présente section fournit des lignes directrices pour l'application de certains codes de types de données. La majorité des autres codes sont explicites. Il faut entrer deux caractères de remplissage (||) dans ces positions si on n'a pas tenté de coder ces éléments de données.

mm - Combinaison de divers types de données

Ce code est utilisé si plus d'un type de données s'applique à l'image de télédétection.

nn - Sans objet

Ce code indique que le type de données ne s'applique pas à l'image de télédétection décrite.

pa - Sonar – profondeur de l'eau

Ce code indique que les données acoustiques de l'image de télédétection de la profondeur de l'eau sont de type sonar. Il faut également attribuer ce code aux images prises par échosondeur.

pb - Sonar – image de la topographie du fond, balayage latéral

Ce code indique que les données acoustiques de l'image de télédétection de la profondeur de l'eau sont de type balayage latéral. Le balayage latéral comprend les données captées au voisinage de la surface et du fond.

pc - Sonar – image de la topographie du fond, au voisinage de la surface

Ce code indique que les données acoustiques de l'image de télédétection de la profondeur de l'eau sont de type au voisinage de la surface.

pd - Sonar – image de la topographie du fond, au voisinage du fond

Ce code indique que les données acoustiques de l'image de télédétection de la profondeur de l'eau sont de type au voisinage du fond (soit si l'image est prise à une distance de 10 à 150 mètres (de 33 à 494 pieds) du fond).

sa - Champ magnétique

Ce code indique que le champ magnétique comme étant le type de données de l'image de télédétection, comprend l'inclinaison, la déclinaison et les anomalies.

uu - Inconnu

Ce code indique qu'on ne connaît pas le type de données de l'image de télédétection.

zz - Autre

Ce code indique qu'aucun autre code ne convient au type de données (p. ex., des rayons X).

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Longueur de la zone

La zone 007 de la catégorie de documents des **images de télédétection** comprend onze positions de caractère définies.

007-Image de télédétection

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

007/01 Indication spécifique du genre de document

Le code « b » (Aucun type précis) est devenu périmé en 1998.

007/03 Altitude du capteur

c – Spacioporté [RENOMMÉ, 2012]

007/10 Type de données

ma – Multibande, multidonnées [RENOMMÉ, 2012]